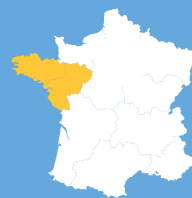


APPRENTISSAGE ACCOMPAGNÉ



PAYS DE LA LOIRE

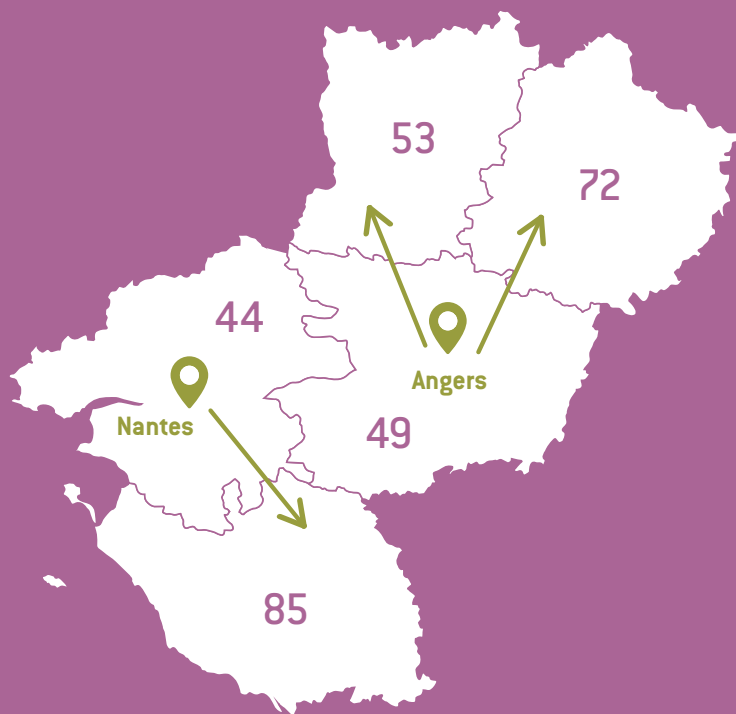


Sécuriser la formation professionnelle en alternance



/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /

📍 Présence des
professionnels
de l'insertion



OBJECTIFS

- **Développer l'accès à la formation qualifiante** de personnes en situation de handicap en vue d'une inclusion professionnelle durable en s'appuyant sur les nouvelles dispositions de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel »
- **Sécuriser le parcours des apprentis** en situation de handicap

➔ MODALITÉS D'ACCÈS

Public accueilli

Dispositif accessible à toute personne en situation de handicap

Conditions d'admission

Avoir signé un contrat d'apprentissage et avoir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou être Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

Délai d'accès

Prise de contact dans les 15 jours à réception de la demande

➔ ACCOMPAGNEMENT

Appui au projet d'insertion sociale et professionnelle

- > Écouter et dialoguer avec l'apprenti et son environnement
- > Coordonner les interventions des réseaux de droit commun : médicaux, sociaux, éducatifs
- > Construire ou consolider un cadre de vie favorisant le parcours de formation en entreprise et en CFA

➔ ÉQUIPE INTERVENANTE

Ergothérapeutes et ergonomes



→ ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement de l'employeur

- > Sensibiliser et accompagner les employeurs
- > Favoriser l'intégration : évaluation et adaptation des besoins de l'apprenti et de l'employeur
- > Identifier la mise en oeuvre de solutions d'adaptation et d'amélioration des conditions de travail
- > Prévenir les ruptures : médiation entre le CFA, l'entreprise, l'apprenti et sa famille

Accompagnement en centre de formation

- > Venir en appui à l'équipe pédagogique
- > Écouter, dialoguer avec l'environnement des apprentis en CFA (formateurs, éducateurs, fonctions supports...)
- > Identifier et mettre en oeuvre des solutions d'adaptation, d'amélioration des conditions de formation

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION - SUIVI DE PARCOURS

Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenti, des compensations techniques et humaines peuvent être mises en place :

- > Module 1 - Évaluation des besoins de compensation et définition des adaptations
- > Module 2 - Adaptation pédagogique et aménagements des épreuves
- > Module 3 - Équipement technique : expertise pour acquisition - installation - appropriation - utilisation
- > Module 4 - Soutien à la formation en entreprise
- > Module 5 - Accès aux droits, mobilisation des dispositifs
- > Module 6 - Accès à l'autonomie

→ DURÉE ET L'ORGANISATION

- > Le référent handicap du CFA sollicite LADAPT via une fiche de positionnement
- > La prestation est mobilisable pendant toute la durée du contrat d'apprentissage

→ TARIF DE LA PRESTATION

Prestations financées, conformément au décret du 26 novembre 2020, dans le cadre de la majoration du coût contrat (OPCO pour les employeurs publics et FIPHFP pour la fonction publique)



La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la «Liberté de choisir son avenir professionnel »

- > Nomination d'un référent handicap dans chaque CFA
- > Assouplissement global de l'apprentissage
- > Entrée en apprentissage tout au long de l'année
- > Durée et modalités du contrat d'apprentissage adaptables
- > Le CFA peut demander auprès des OPCO une majoration des coûts de formation pour chaque apprenti bénéficiaire d'une RQTH (jusqu'à 4000 €)

À propos de LADAPT ...

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, reconnue d'utilité publique, est présente dans toute la France. Chaque année, elle accompagne plus de 23 000 personnes dans leur parcours de scolarisation, de formation, d'insertion professionnelle, de vie sociale, ou encore de soin. LADAPT développe également des actions de sensibilisation, de formation et de conseil qui participent au changement de regard sur le handicap.

Depuis 1997, LADAPT organise la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Cet événement a pour objectif d'interpeller les employeurs, les entreprises, les pouvoirs publics institutionnels et le grand public à la question de l'emploi.

Dans le cadre des orientations de son Projet associatif (2024-2030), LADAPT défend l'accès aux droits des personnes handicapées et milite afin d'influencer les politiques publiques, sensibiliser les parties prenantes et l'opinion aux niveaux français et européen.

Pour en savoir plus : ladapt-ouest.fr

Ils nous font confiance...



LADAPT OUEST - Pays de la Loire
Secrétariat Apprentissage Accompagné

40 boulevard Jean Ingres, 44100 Nantes

Tél : 02 43 51 20 40

Mail : apprentissageaccompagne-pdl@ladapt.net

